

CENTRE
POUR
L'ACTION
NON-VIOLENTE



*La non-violence, c'est d'abord le respect de soi et d'autrui.
C'est aussi ne pas rester passif devant l'injustice.
Elle peut se résumer par la formule « Ni hérisson, ni paillason »,
ne pas blesser, ne pas se laisser piétiner.*

Rapport d'activités

2010

*« La non-violence est une arme puissante et juste,
qui tranche sans blesser et ennoblit l'homme qui la manie.*

C'est une épée qui guérit. »

Martin Luther King

Préambule

La non-violence, c'est d'abord le respect de soi, d'autrui et de l'environnement. C'est aussi ne pas rester passif devant les injustices. Elle peut se résumer par la formule « Ni hérisson, ni paillason », ne pas blesser, ne pas se laisser piétiner.

La non-violence refuse la violence : la mienne et celle dont je suis témoin. Au contraire du système «gagnant-perdant» qui prévaut dans nos sociétés, la non-violence privilégie le système «gagnant-gagnant». Toutefois, il ne suffit pas de dénoncer la violence : des réponses concrètes tenant compte du contexte doivent être apportées.

L'une des préoccupations centrales de la non-violence est le conflit. En effet, si la violence n'est pas une fatalité, le conflit est incontournable qu'il soit intrapersonnel, interpersonnel ou collectif. D'où la nécessité pour le Centre pour l'action non-violente (Cenac) de proposer des pistes pour prévenir et gérer les conflits, pour éviter la spirale de la violence, notamment par le biais de ses formations et de son Centre de documentation unique en Suisse romande.

Toutes les personnes qui contribuent à faire vivre la non-violence pour un monde plus juste sont vivement encouragées à poursuivre leurs actions aussi infimes soient-elles. Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières.

Sandrine Bavaud

Présidente a.i.

Formation à la résolution non-violente des conflits

Programme annuel de formation

Le programme annuel de formation du Cenac est ouvert à toute personne intéressée à se familiariser avec la non-violence et à y progresser, particulièrement dans le domaine de la résolution des conflits : s'interroger, expérimenter des situations vécues, trouver des réponses. Les animateurs et les animatrices recourent à des méthodes de travail dites « participatives » (jeux de rôle, exercices, travail de groupe, théâtre forum, etc.)

Pour la période 2009-2010, cette formation a été organisée autour de 12 modules pouvant être suivis séparément comme « Ecoute empathique et reformulation », « Quand le temps nous fait violence », « Relations de travail et non-violence ». Afin de varier notre offre, Xavier Renou, formateur à l'action directe non-violente, a été invité pour animer le module « Organisation d'une action citoyenne dans une dynamique non-violente ».

134 participants, dont 121 femmes ont participé à cette formation – en particulier des personnes travaillant dans le milieu médico-social et les familles. Elle s'est déroulée à Lausanne. L'offre du vendredi n'a pas été reconduite, cette formule n'ayant pas contribué à renforcer le nombre d'inscriptions en provenance des entreprises contrairement à ce qui avait été escompté. Pour l'année 2010-2011, nous avons procédé à une nouvelle présentation - plus claire et plus aérée – de notre dépliant de promotion.

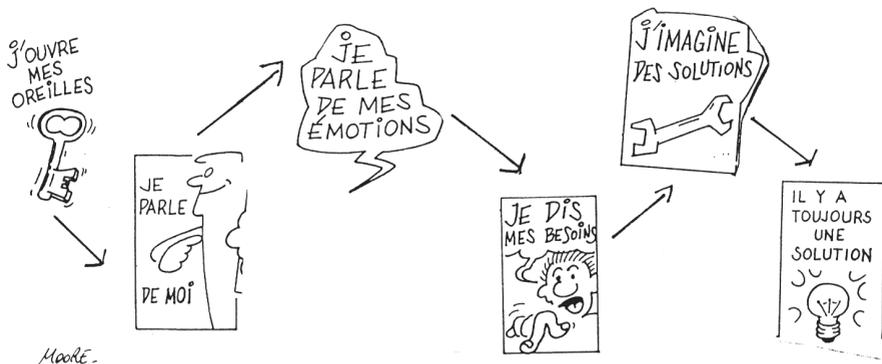
Ce programme est adapté et renouvelé – tenant compte d'un processus d'évaluation - par un Groupe de travail formation (GTF). Il est animé par une équipe de quatre formateurs et formatrices. Il est soutenu financièrement par l'Etat de Vaud, Greenpeace et Peace Brigade International (PBI). Les besoins de ces deux organisations sont pris en considération et leurs membres bénéficient d'une réduction. La contribution du canton de Vaud permet d'intégrer des migrants et migrantes au sein de cette offre.

Non-violence et interculturalité

Le projet « Non-violence et interculturalité » vise à permettre aux participant-e-s de notre programme de formation de développer leurs compétences communicationnelles en situation interculturelle. Durant l'année 2009-2010, 39 personnes migrantes ont participé à cette offre. Elle se poursuit pour la période 2010-2011, pour la deuxième année consécutive, grâce au renouvellement du soutien financier du Bureau cantonal vaudois de l'intégration.

Les personnes migrantes qui ont suivi ce projet pilote « Non-violence et interculturalité » ont exprimé leur satisfaction au travers des évaluations menées auprès de chacune d'elles. Certaines se sont inscrites à d'autres modules pour approfondir leurs connaissances en matière de résolution non-violente des conflits.

Pour l'année 2010-2011, nous avons élargi nos partenariats à d'autres associations telles que AVES (Association venezuela suiza), Franc Parler, MLCR (Mouvement de lutte contre le racisme). Les partenaires pour la 1ère édition de ce projet ont reconduit leur intérêt. Il s'agit de Appartenances, Presencia latinoamericana, Femmes solidaires sans frontières et du FEEL (Le Forum des étrangères et étrangers de Lausanne).



Formations à la carte

Les formations à la carte sont organisées en réponse à des demandes concrètes, formulées à partir de besoins spécifiques. L'approche pédagogique est identique à celle du programme annuel établi par le Cenac. Une dizaine d'animateurs et d'animatrices, forts d'une solide expérience de terrain local et international, assurent ces interventions. En 2010, l'Association a pu répondre aux demandes et thématiques suivantes :

- Haute Ecole Pédagogique du canton de Vaud pour les formations :
 - « *Découvrir et s'exercer à la médiation dans les conflits* » 1 groupe.
 - « *Quand les émotions s'en mêlent...* » 3 groupes.
- Municipalité de Bussigny-près-Lausanne et la Police ouest-lausannoise – Mise sur pied d'un théâtre-forum pour favoriser les interactions entre les différentes couches sociales et les générations dans le district de l'ouest lausannois.
- Ecole des parents de Lausanne - « Introduction à la communication non-violente » à l'attention des parents.
- Association Fribourgeoise action et accompagnement psychiatrique - « Gestions des conflits » pour la deuxième fois consécutive.
- Vallée de la jeunesse à Lausanne - Animations de jeux coopératifs auprès de 140 enfants dans le cadre de l'exposition « Lâche la violence ».
- Collège primaire de Prilly pour une formation auprès des enseignants pour aborder le thème de la non-violence auprès des élèves.
- De Franc-Parler à Renens « *Ecoute empathique et reformulation* ».
- De Arc-Echange, dans le cadre des journées de formation offertes aux accueillantes bénévoles sur «*Ecoute empathique et reformulation* »

Perspectives

- Développer le projet « Non-violence et interculturalité »
- Augmenter le nombre de participants migrants au programme de formation annuel.»
- Finaliser un partenariat avec Appartenances visant à proposer aux formateurs et formatrices du Cenac à acquérir des outils d'animation de groupes multiculturels.
- Trouver des nouveaux partenaires financiers.
- Réfléchir à la pertinence et à la faisabilité pour acquérir le label Eduqua.

Centre de Documentation

2010 a été une année de transition. En effet l'important travail de migration du catalogue vers un programme libre, permettant désormais sa consultation et sa gestion en ligne, a pu aboutir en fin d'année.

Acquisitions

Le nombre global d'acquisitions a augmenté par rapport à 2009. L'essentiel des nouveautés nous parvient toujours à titre de « Service de presse ». S'agissant des achats, 15 documents ont été acquis pour la somme de fr. 440.60.

Deux nouveaux fonds d'archives nous sont parvenus : un carton suite au décès de Roger Gaillard (ancien secrétaire et président du Cenac) ; cinq cartons du Comité Paix Genève (1983-1993).

Catalogage

La modification de la base de données du catalogue du Cenac a été terminée durant l'été 2010, puis la migration a été réalisée durant l'automne. Nous sommes ainsi passés d'une gestion basée sur un ordinateur du CENAC utilisant FileMaker Pro à une gestion en ligne avec le logiciel PMB. Durant le processus de migration, il n'a plus été possible de cataloguer les nouvelles acquisitions pendant quelques mois.

Un certain nombre de notices ont été fusionnées (les exemplaires qui se trouvaient en divers lieux nécessitaient deux notices dans l'ancien système). Les « bulletins » des périodiques dépouillés (Alternatives non-violentes et Les Cahiers de la Réconciliation) sont de nouvelles notices qui regroupent désormais les articles. Le dépouillement des Cahiers qui avait été débuté en 2006, a repris fin 2010 (plus de mille articles couvrant les années 1973-2008 sont catalogués).

257 nouvelles notices ont été cataloguées en 2010 (dont 183 ont été introduites directement dans le nouveau programme PMB). Grâce à ce nouveau système, le travail à distance est désormais possible. Les bénévoles pouvant travailler depuis leur domicile, leur tâche est désormais facilitée. Au 7 janvier 2011, 10'270 notices étaient répertoriées (3'517 livres, 2'171 brochures, 847 dossiers documentaires, 108 périodiques, 367 bulletins - Alternatives non-violentes et Cahiers de la Réconciliation - et 3'093 articles).

Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds

Au total, il y a plus de 80 mètres de rayonnages de documents à La Chaux-de-Fonds et plus de 30 mètres à Lausanne. En 2010, il n'y a pas eu de transfert de documents en direction de la bibliothèque de la Chaux-de-Fonds.

Une chercheuse a sollicité l'accès au Fonds René Bovard, concernant une correspondance échangée avec André Gorz.

Listes de nouveautés et sélections

Deux listes de nouveautés utilisant le module «DSI» (Diffusion sélective de l'information) du programme informatique PMB ont été envoyées durant l'automne 2010 à environ 80 abonnées et abonnés. Les membres de la liste de courriels gérée avec Infomaniak sont devenus des «lecteurs» de PMB abonnés à la liste de nouveautés.

Des sélections temporaires d'ouvrages, accessibles en ligne, ont été faites pour répondre à des demandes spécifiques : pour les membres actifs et actives du CENAC, et pour l'exposition «Lâche la violence » présentée à la Rotonde de la Vallée de la Jeunesse à Lausanne. Une nouvelle sélection permanente « Non-violence et interculturalité » a été élaborée.

Service de prêts ouvert à tout public

94 documents ont été empruntés par 19 personnes. Le nombre de prêts a diminué d'un peu plus de 20% en 2010. Le problème de la visibilité du fonds – essentiellement effectuée au moyen des listes de nouveautés – explique sans doute en partie cette évolution. Avec la possibilité de pouvoir désormais accéder au catalogue en ligne, cette situation devrait évoluer. Pour y parvenir, un signet promotionnel a été édité.

Perspectives 2011

- Poursuivre la promotion du catalogue.
- Etablir des listes d'ouvrages sélectives.

Service civil

Depuis le 1er avril 2009, les candidats au service civil n'ont plus à prouver leur conflit de conscience devant une commission d'experts, la preuve par l'acte étant reconnue. De ce fait, les conseils aux candidats au service civil pour constituer leurs dossiers ont été nettement moins sollicités que les années précédentes.

Un appel d'offres a été lancé par la Confédération pour former, à partir de 2011, l'ensemble des civilistes à la résolution des conflits et aux droits humains. Le Cenac n'est pas parvenu à trouver un partenaire pour déposer un dossier. C'est l'organisation NCBI qui a obtenu le mandat pour une durée de quatre ans.

Sous l'impulsion de la permanence de Zürich et de l'Association suisse des civilistes, la Fédération CIVIVA a été constituée en août 2010 à Berne. Elle regroupe des organisations qui défendent le service civil.

La question se pose de savoir si le Cenac est toujours en mesure de défendre le service. Cet axe étant clairement mentionné dans les statuts de l'Association, une décision devra être prise lors de la prochaine Assemblée générale.

Perspectives 2011

- Promouvoir la bibliothèque auprès des civilistes.
- Réfléchir au devenir de cette prestation.

Information et sensibilisation

Trimestiel Terres Civiles

La revue d'information et de réflexion « Terres Civiles » est éditée quatre fois par année. Elle est destinée principalement aux membres du Cenac et à ses abonné-e-s. Elle est aussi disponible dans certaines bibliothèques.

En 2010, trois numéros de vingt pages ont été publiés. En lien avec le projet « Non-violence et interculturalité » développé dans le cadre de l'axe formation de l'Association, les thématiques suivantes ont particulièrement été abordées:

- Migration et non-violence
- Autorité et non-violence
- Violence faite aux migrants

Un numéro de 8 pages a été consacré à Roger Gaillard, ancien secrétaire et président du CENAC, respectivement en 1997-2001 et 2003-2006.

www.non-violence.ch

Le site Internet de l'Association présente des informations variées : en particulier à propos de son Centre de documentation, du programme annuel de formation à la résolution non-violente des conflits ou du service civil. On y trouve aussi des dossiers thématiques portant sur les fondements de la non-violence, l'éducation ou les femmes. Des dépliants à l'attention des parents, des enseignants ou des jeunes sont également téléchargeables. Des informations sur la campagne « Prudence OGM » ont également été actualisées.

Au 31 décembre 2010, il y a eu 14'045 visites et 33'071 pages vues avec 2.35 pages par visite. Les pages les plus regardées sont la page d'accueil, suivie de la pétition demandant un moratoire sur l'utilisation des OGM dans l'agriculture suisse, puis les informations relatives aux buts et au fonctionnement du Cenac.

En 2010, un groupe de travail s'est penché sur la restructuration et la migration du site Internet de l'Association. En effet, publié en 2000, ce support ne répond plus à l'évolution des technologies de l'information. Le but de cette modernisation est de faciliter son utilisation afin de mieux promouvoir la non-violence. Elle permettra également aux bénévoles de l'Association de pouvoir actualiser de manière autonome les pages les concernant et ainsi de mieux valoriser leurs contributions.

Ni Hérisson, ni paillasson : une exposition interactive

Le CENAC a reconduit en 2010, pour trois ans, le contrat de location de son exposition « Ni hérisson, ni paillasson » avec l'Association Graines de paix de Genève. Cette exposition en kit a pour but d'illustrer, par des animaux ou des objets « totems », un certain nombre d'attitudes et de comportements très courants qui, dans la vie quotidienne, provoquent, facilitent ou aggravent la violence. Elle s'adresse en priorité aux jeunes enfants de moins de 12 ans (mais tout à fait adaptable à un public moins jeune). Elle a été présentée pour la première fois en janvier 2004 au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne et continue à être mise à la disposition des écoles et des centres de loisirs.

Semaine lausannoise contre le racisme

Pour la 3^{ème} fois consécutive, le Cenac a participé à la semaine lausannoise contre le racisme (12-20 mars 2010). « Racisme et sport hors jeu » était le thème attribué à cette semaine de sensibilisation. En collaboration avec le médiateur sportif de la ville de Lausanne, le Centre a organisé une conférence-débat à la Maison international du sport sous le titre « Football à l'épreuve du racisme ».

Un atelier a également été organisé par Vincent Artison. Les objectifs ont consisté à proposer une palette d'outils d'intervention pour éviter la banalisation de propos et de pratiques racistes, dont des jeux coopératifs contrecarrant les effets collatéraux de l'esprit de compétition. Il s'adressait aux entraîneurs de football et professeurs de sport. Six personnes y ont participé.

Marche de Pâques à Berne

Sous le thème « Paix dans les champs, paix dans nos assiettes ! », le Cenac a organisé pour la 3^{ème} année consécutive en tant que membre du groupe de travail la 8^{ème} Marche de Pâques à Berne. Un collectif de 40 organisations ont soutenu cette manifestations pour dénoncer les règles inéquitables du commerce international. Près de 400 personnes ont participé à la marche et, au final, 800 personnes se sont rassemblées sur la Place fédérale pour écouter les discours annoncés.

L'avenir est renouvelable

Plus de 4'000 manifestants et manifestantes se sont réunies le lundi de Pâques, en fin de matinée, devant la Centrale nucléaire de Gösgen. « L'avenir est renouvelable » a été l'un des slogans scandés contre le projet de construction de trois nouvelles centrales nucléaires en Suisse. En fin de journée les manifestants se sont retrouvés à Olten. Le conseiller national Christian Van Singer, membre du comité du Cenac, a notamment pris la parole. D'autres membres du Centre étaient également présents avec le « cabas-abri antiatomique » édité par l'Association dans les années 80.

Lâche la violence

L'exposition « Lâche la violence » a été présentée, en collaboration avec le Cenac, du 18 octobre au 27 décembre à la Vallée de la jeunesse. Cette exposition interactive et ludique, composée de 6 modules, avait pour objectif de mettre en valeur la création des enfants et de partager leur réflexion. En complément, le Centre a organisé deux animations de jeux coopératifs auxquels ont participé environ 140 enfants. D'autre part le secrétariat de l'Association a animé des visites pour les enfants.

Campagne « Prudence OGM »

En février 2010, la campagne « Prudence OGM », portée par le Cenac depuis 2008, a écrit au Conseil fédéral pour critiquer sa réponse à une interpellation du Conseiller national Joseph Zisyadis et demander instamment que les publications officielles faites sur le Programme de recherche national (PNR) 59 sur les OGM cessent d'être biaisées "pro-OGM" comme elles le sont, notamment pour l'approche sociologique.

Tous les conseillers nationaux et conseillères nationales ont reçu un résumé de cette lettre. Celle-ci annonçait également notre présence au début de la session de printemps à Berne, où il devait être décidé de prolonger, ou non, le moratoire sur les OGM agricoles. Le 1er mars, 15 personnes étaient présentes devant le Parlement fédéral pour distribuer un tract explicatif et un petit pain bio. Elles étaient drapées dans d'une de nos « banderoles pétitions », rappelant le souci de la population au sujet des OGM.

Les 18-19 septembre, un stand au marché bio de Saignelégier a été tenu, en compagnie de StopOGM et de Kokopelli. Une collaboration avec Swissaid affirmait notre préoccupation commune envers les OGM, « au Nord comme au Sud ».

Par manque de forces, la campagne « Prudence OGM », a dans un premier temps opéré un fort rapprochement avec StopOGM, avant de décider, en fin d'année, de mettre cette initiative en veilleuse. Prudence OGM reprendra vie lorsque l'actualité politique le commandera... et que des énergies militantes se feront à nouveau jour à ce propos !

Perspective 2011

- Renforcer le groupe rédactionnel du Terres Civiles
- Trouver une personne bénévole pour la recherche d'illustrations et leur catalogage.
- Trouver un illustrateur ou une illustratrice bénévole.
- Finaliser la migration et la modernisation du site Internet.
- Promouvoir l'exposition « Pierre Cérésole ».
- Participer à l'année du bénévolat au travers des valeurs de la non-violence.
- Réfléchir à un concours carte postale et non-violence

L'Association

Le Centre pour l'action non-violente (CENAC) est une association romande, à but non lucratif, qui a pour mission de promouvoir la non-violence. Elle a été créée en 1968 et vit pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. Il possède un fichier de 700 adresses, dont environ 600 membres et abonné-e-s à son journal « Terres Civiles ».

Pour l'année 2010, ses charges se sont élevées à près de **106'000.- CHF**.

En mars 2010, le Comité du Cenac s'est dissout. Suite à trois démissions (Olivier Grand, Andréa Rajman et Sarah Fouassier), un comité ad intérim s'est constitué. Ce dernier était composé de Sandrine Bavaud, Pierre Flatt, Olivier Lange, Sylvie Morel, Laurent Schillinger et Christian van Singer. Ces trois dernières personnes étaient déjà membre du précédent comité de l'Association. La mission du comité ad intérim a consisté à créer un nouveau comité et d'apporter des réponses pour éviter l'épuisement des forces de l'Association. Il a notamment établi un cahier des charges pour le nouveau comité, proposé d'en faire de même pour le personnel et les bénévoles et de repenser la stratégie du Centre.

Un nouveau comité a été élu lors de l'Assemblée générale extraordinaire qui s'est réunie en juillet 2010 (voir composition ci-après). Afin de tenir compte des besoins de l'Association et des attentes des bénévoles, des cahiers des charges ont été définis. Ces derniers visent aussi à mieux reconnaître le travail des bénévoles et à assurer des engagements durables. Grâce à cette démarche, neuf nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe active du Cenac en 2010. D'anciens bénévoles ont également accepté de nouvelles tâches. De plus, un nouveau groupe de travail autour du site Internet et du journal a pu être constitué. Le comité a également avalisé une nouvelle charte des bénévoles et inséré des annonces dans son journal et sur son site Internet. En outre, il a commencé à élaborer des cahiers des charges pour le personnel et développer des outils pour favoriser la communication interne à l'Association.

Le Secrétariat général

Le Cenac compte deux secrétaires associatifs, Pascale Schuetz (60%) et Jean Grin (25%). Eric Bosshard est également mandaté pour le parc informatique du secrétariat.

Il a fallu remplacer en 2010, pour cause de maladie, Jean Grin. Olivier Grand a assuré bénévolement et au pied levé la coordination et la mise en page du « Terres Civiles ». Il est vivement remercié pour cette précieuse contribution.

La patience du personnel, due à la restructuration du Cenac, a aussi été très appréciée par le comité.

L'équipe de bénévoles

En 2010, le Secrétariat général du Cenac a pu s'appuyer sur l'engagement bénévole de :

- François Beffa, Rolf Keller, Marie-Jo Nanchen (également membre du comité ad intérim) et Dominique Del Custode – *Groupe de travail formation*.
- Laurent Schillinger – *projet non-violence et interculturalité* (également membre du comité ad intérim et du comité sortant)
- Pierre Flatt (également relecteur et contributeur à la migration du site Internet), Jeanne Golay, Michel Mégard, Jean-Luc Portmann et Isabelle Gris – *Groupe de travail Centre de documentation*.
- Olivier Grand, Sandrine Le Dréau et François de Vargas – *Comité de rédaction du « Terres Civiles »*.
- Julien Ballis, Olivier Lange, Loic Véron – *Webmasters*.
- Catherine Henry – *Comptabilité*.
- Renata Albrecher - *Gestion du fichier d'adresses*.
- Anne-Lise Visinand, Anne Pugin, Ingwy El Telawi – *Relecture*.

Le comité

Le 3 juillet 2010, une Assemblée générale extraordinaire a élu un nouveau comité :

- Sandrine Bavaud - *présidente ad intérim*.
- Christian van Singer.
- Manuela Dionisio Calado.
- Pascal Gemperli.
- Sylvie Morel et Laurent Schillinger (pour un mandat qui s'est terminé à l'automne).

Joëlle Mary a rejoint le comité dès sa première réunion.

Perspectives 2011

- Proposer un plan stratégique à la prochaine Assemblée générale.
- Finaliser les cahiers des charges du personnel.
- Compléter les cahiers des charges existants pour les bénévoles.
- Introduire un processus d'évaluation du personnel et des bénévoles.
- Continuer à trouver de nouveaux bénévoles.
- Organiser une journée des bénévoles.

Partenaires

- Bureau cantonal vaudois de l'intégration des étrangers
- Bureau lausannois de l'intégration
- Brigades de Paix Internationales (PBI)
- Greenpeace
- Mouvement international de la réconciliation
- Graines de paix
- Collectif pour la paix et la non-violence
- Réseau humaniste
- Conseil Suisse des Activités de Jeunes (CSAJ)
- Permanence Service civil de Genève (PSC).
- Groupement pour une Suisse sans Armée (GSsA)
- Alternatives non-violentes (France)
- Non-Violence Actualité (France)
- Centre de Ressources sur la Non-violence de Midi-Pyrénées (France)
- Graine de Citoyen (France)
- Le Centre d'actions laïc (Belgique)
- Vallée de la jeunesse



Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme



Remerciement à nos bénévoles

Une association telle que le CENAC ne peut se passer de ses bénévoles. Le mot « bénévole » vient du latin *benefolens*, de *bene*, bien, et *volo*, je veux. Que ce soit au sein du comité, au sein du groupe formation, du centre de documentation, du Terres Civiles, lors d'activités ponctuelles comme la tenue de stands ou pour des tâches moins visibles que sont la gestion du fichier d'adresses ou de la comptabilité; ces personnes accomplissent un travail conséquent et de qualité sans être rémunérées, mais surtout sans obligation, sans y être tenus, à titre gracieux, parce qu'elles « le veulent bien ». Certainement que nos bénévoles, comme toutes les personnes s'engageant dans du bénévolat, ont de bonnes raisons de le faire : « [...] par plaisir, [...] une bonne possibilité de faire bouger les choses avec d'autres personnes, [...] aider autrui et [...] le fait de côtoyer d'autres personnes. » (Brochure « Le travail bénévole en Suisse », éditée par l'Office fédéral de la statistique, Neuchâtel 2008). D'autres personnes encore donnent de leur temps pour acquérir une expérience qui pourra être valorisée sur leur curriculum vitae.

Quelles que soient les motivations de leur engagement, le CENAC espère offrir à ses bénévoles des expériences enrichissantes, et il profite ici de les remercier encore pour leur coopération INDISPENSABLE !

Pour renforcer les synergies, une charte des bénévoles est désormais disponible. Elle inclut les droits et devoirs qui incombent aux bénévoles et la possibilité de suivre gratuitement des modules du programme de formation de l'Association.

2010 aura été une année tumultueuse pour le CENAC et son comité, mais les changements et les défis à relever peuvent être très positifs. Afin d'assumer sa mission du suivi du personnel salarié et des bénévoles, le comité a démarré un travail de clarification de longue haleine. L'élaboration ou le remaniement des cahiers des charges pour le secrétariat et les bénévoles est un des objectifs fixés afin de mettre en valeur les compétences de chacun et de répartir les tâches en fonction de celles-ci. Nous espérons obtenir la collaboration de tous afin de mener au mieux ce travail qui devrait apporter à tous des satisfactions.

Manuela Dionisio Calado,
Responsable des ressources humaines



CENTRE POUR L'ACTION NON-VIOLENTE

Un centre de documentation unique en Suisse romande :
plus de 10'000 références sur la non-violence

Un programme de formation
à la résolution non-violente des conflits

N'hésitez pas à devenir membre !

Rue de Genève 52
ch-1004 Lausanne
tél. 021 661 2434
fax 021 661 2436

www.non-violence.ch
info@non-violence.ch
CCP 10-22368-6